

La Lettre d'information de la CCPR

A destination des maires et des élus municipaux

- **Ouverture du multi-accueil « La Campanule » à Allaire**

Le multi-accueil « La Campanule » va ouvrir ses portes le 17 février prochain à Allaire. D'une capacité de 18 places (soit un accueil de 100 enfants sur l'année), la structure offre aux familles des contrats d'accueil réguliers, occasionnels et d'urgence, sur cinq jours d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 8h à 18h30. L'équipe, composée de sept professionnelles, est dirigée par Marie-Gabrielle Beun et son adjointe Laure Letertre.

L'établissement met en œuvre une démarche de développement durable concrète : préparation des repas sur place à base de produits frais et de circuits courts, utilisation de produits sains (couches lavables, lessives éco labellisées, huiles essentielles, lingettes en tissu, sur-chaussures en tissu, etc...). Par ailleurs, l'équipe sera soucieuse des pratiques éco responsables (gestion de l'eau, des énergies, des consommables).

Contacts, tarifs et informations pratiques sur www.cc-pays.redon.fr, rubrique Petite Enfance

- **La CCPR primée pour sa carte de vœux 2014**

Le Forum pour la Gestion des Villes et des collectivités territoriales organisait le 5 février dernier, à la présidence du Sénat, la remise des prix du 10^{ème} Concours Meilleurs Vœux des Territoires, qui récompense les cartes de vœux les plus innovantes réalisées par les collectivités locales. Notre collectivité a reçu le 4^{ème} prix dans la catégorie « Communauté de Communes » parmi plus de 1200 collectivités participantes. C'est la 2^{ème} année que la CCPR est récompensée pour son travail. Ce prix contribue ainsi à dynamiser et encourager la communication publique de notre territoire.

- **Les chantiers d'insertion, une nouvelle compétence pour notre collectivité**

Après la dissolution du SIVOMUCA du canton d'Allaire au 1^{er} janvier 2014, la CCPR a repris les chantiers d'insertion du syndicat sur la commune de Saint Jean la Poterie. Un chantier « Nature et patrimoine » propose aux communes des prestations dans l'entretien, le débroussaillage, la rénovation du petit patrimoine bâti et la réalisation de petit mobilier urbain. Le second chantier de poterie offre 5 postes dédiés aux femmes pour exécuter de la décoration sur de la faïence. Les produits sont vendus sur place mais sont également proposés à la vente lors de marchés de Noël, de salons d'artisanat...

Ce dispositif permet aux personnes relevant des minimas sociaux (RSA) ou des contrats « emplois aidés », d'acquérir une expérience de travail, tout en étant accompagné pendant 6 mois renouvelables une fois.

Renseignements : Monsieur Stéphane Houssin, encadrant du chantier patrimoine au 07.86.72.79.45 / Madame Brosset, encadrante du chantier poterie au 02.99.71.31.53

Site internet du chantier poterie <http://.faïence.st.jean.free.fr> - Atelier/vente : 6-8, rue de la Mairie - 56350 Saint Jean la Poterie

- **A Sixt-sur-Aff une maison de santé pour éviter le désert médical**

Construite par Pipriac Communauté avant son rattachement à la CCPR, la structure abrite, depuis le 6 janvier dernier, trois médecins généralistes, une kinésithérapeute, une équipe d'infirmiers, une compagnie d'ambulances ainsi qu'un cabinet pouvant accueillir temporairement des permanences de professionnels paramédicaux (podologue, nutritionniste). Le bâtiment est situé entre la pharmacie et la résidence pour personnes âgées. Le coût global de l'opération s'élève à 766.000 € HT avec une aide de 90.500 € apportée par l'Etat et 50.000 € du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine au titre du contrat départemental de territoire.

- **Taxe de séjour**

Depuis le 1^{er} janvier, et dans le souci de mieux financer ses actions de soutien et de développement du tourisme, la CCPR a instauré une taxe de séjour qui s'applique à l'attention des résidents touristiques du territoire. Pour faciliter les échanges entre les hébergeurs, la CCPR et la Maison du Tourisme du Pays de Redon a mis en place une plate-forme web qui est d'ores et déjà disponible sur le site <https://ccpaysredon.taxesejour.fr>. Ce dispositif permettra à terme aux hébergeurs de déclarer et payer la taxe de séjour en ligne.

- **Une nouvelle animation à la piscine de Guémené-Penfao**

Depuis le début de l'année, les utilisateurs de la piscine peuvent découvrir et pratiquer une nouvelle activité sportive : l'aquabike ou vélo en piscine. Cette animation est réservée aux adolescents (à partir de 16 ans) et aux adultes, sur réservation ou sur place auprès du personnel d'accueil. Elle se pratique les lundis, jeudis, samedis et dimanches pendant la période scolaire et tous les jours de la semaine pendant les vacances scolaires. Le tarif « découverte » est de 5 € la location de 20 minutes (hors droit d'entrée). Un circuit training est mis en place pendant les vacances de Février (du 3 au 14 mars) le mercredi de 19h00 à 19h45 au prix de 7.80 €. Renseignements au 02.40.79.28.69. Et retrouvez bientôt l'aquabike à la piscine de Redon !

- **La maison médicale de Guémené Penfao**

Le projet de la future maison médicale avance. Les travaux vont commencer début mars pour une durée d'un an. A terme, ce bâtiment abritera une dizaine de praticiens (médecins, kinésithérapeutes, diététicienne, psychologue) ainsi que des permanences de soins infirmiers et d'associations d'aide à domicile. Le pôle de santé abritera également un studio réservé au médecin de garde et une salle de réunion à usage professionnel ou associatif pour favoriser le travail collaboratif entre les praticiens et les actions de prévention qui pourront être menées par le collectif santé. Ce projet a été réalisé en concertation avec les praticiens, l'Agence régionale de la Santé des Pays de la Loire, la commune de Guémené-Penfao, le collectif santé des usagers de la commune et la Mutualité Sociale Agricole.

La maîtrise d'ouvrage est entièrement portée par la Communauté de Communes, la maîtrise d'œuvre ayant été attribuée au Cabinet Magma Architecture à Rennes. Le montant des travaux est d'environ 681.000 € HT. Par ailleurs, 315 heures seront consacrées à la clause d'insertion sociale dans les modalités d'exécution de trois marchés de travaux (terrassement-VRD, gros œuvre, charpente bois-bardage).

**Vous souhaitez développer un sujet dans vos bulletins municipaux et sites internet ?
N'hésitez pas à contacter le service Communication de la CCPR
au 02.99.72.13.84
ou par mail sur communication@cc-pays-redon.fr**